

Bilan de mi-mandat des élu-e-s écologistes de Rennes et Rennes Métropole

Rennes en transition

Une ville verte, solidaire et citoyenne se construit



SEPTEMBRE 2017



Édito

Rennes en transition

Une ville verte, solidaire et citoyenne se construit

Nous sommes au milieu du gué. Depuis les élections de mars 2014, cela fait trois ans que les élu-e-s écologistes et citoyens de Rennes et sa Métropole agissent pour changer la ville.

Les temps ont changé. L'écologie est bien l'enjeu de notre siècle. Elle est aussi parmi les premières préoccupations des Rennais-e-s et des habitant-e-s de la Métropole. Fort-e-s de nos convictions et de notre détermination nous pesons sur les politiques locales. En matière de démocratie, de déplacements, d'environnement, d'urbanisme, de solidarité, de cultures... de grands changements se font jour pour faire de Rennes et sa Métropole, la ville écologique du 21^{ème} siècle.

Pour autant, minoritaires au sein de la majorité municipale et métropolitaine, nous ne gagnons pas tous nos combats. Dans le domaine de la transition énergétique, de la gestion des déchets, du développement économique, des grands projets d'infrastructures... il reste encore beaucoup à faire pour changer les vieux réflexes. Il reste beaucoup à faire pour mener, de manière cohérente et ambitieuse, la nécessaire transition écologique de notre territoire.

Nous sommes au milieu du gué. Comme le montre ce bilan de mi-mandat, beaucoup a été fait. Le bon cap a été pris. Comme le montre aussi ce bilan, il y a encore de nombreux projets à mener. Nous avons encore trois ans pour améliorer concrètement le quotidien et le cadre de vie des habitant-e-s. Vous pouvez compter sur nous pour utiliser pleinement ces trois années et mener à bien la mission qui nous a été confiée.

Mattieu Theurier et Gaëlle Rougier
co-président-e-s du groupe écologiste à la Ville de Rennes

Morvan Le Gentil
président du groupe écologiste à Rennes Métropole

Vos élu-e-s



Benoît Careil
ADJOINT CULTURE

Charlotte Marchandise-Franquet
ADJOINTE SANTÉ

Sylviane Rault
ADJOINTE MOBILITÉ

Nadège Noisette
ADJOINTE APPROVISIONNEMENTS

Hamid Ech Chekhchakhi
DÉLÉGUÉ RÉUSSITE ÉDUCATIVE



Guillaume Ridard
CONSEILLER MÉTROPOLITAIN



Morvan Le Gentil
CONSEILLER MÉTROPOLITAIN

Jean-Marie Goater
ADJOINT DÉMOCRATIE LOCALE

Gaëlle Rougier
VICE PRÉSIDENTE DE RENNES MÉTROPOLÉ
JEUNESSE

Laurent Hamon
DÉLÉGUÉ USAGES DU NUMÉRIQUE

Valérie Faucheu
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Matthieu Theurier
VICE PRÉSIDENT DE RENNES MÉTROPOLÉ
ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET ÉCO-ACTIVITÉS

Catherine Phalippou
DÉLÉGUÉE MUSÉES

Sommaire

Place aux citoyen-ne-s	6
Rennes plus écoresponsable	8
Le retour de la nature en ville	10
Rennes ville saine et sereine	12
Rennes ville apaisée	14
Numérique : sobriété et expérimentations	17
Une autre économie est possible	18
Rennes solidaire	20
Roulez jeunesse	22
Cultures <i>pour</i> et <i>par</i> tout-e-s	24
Élu-e-s et militant-e-s	26



La Fabrique citoyenne est le fil rouge de notre mandat. Cette démarche nouvelle à Rennes en matière de démocratie locale, ce n'est pas que de la communication, mais un vrai changement de posture et de méthode. La charte de la démocratie locale qui a été élaborée en mode participatif dès les premiers mois de la nouvelle équipe municipale a ainsi acté le droit d'interpellation, l'introduction du tirage au sort, la constitution de nombreux conseils d'usagers. À Rennes, nous avons su renouveler la démocratie locale.

Jean-Marie Goater, Adjoint à la Démocratie locale



PROJET PHARE

La Charte de la démocratie locale

La charte de la démocratie locale est le document qui met noir sur blanc les engagements de la Ville en matière de démocratie participative. Elle a été élaborée dès 2014 par de très nombreux acteurs de la vie locale rennaise, associations, institutions, habitant-e-s... Éthique, transparence, égalité, respect et amélioration continue sont ses valeurs partagées.

Les Rennais-e-s peuvent désormais interpellier le conseil municipal

Permettre aux habitant-e-s d'interpeller leurs élu-e-s est une des avancées de la Charte rennaise de la démocratie locale.

Le nouveau règlement du conseil municipal permet ainsi aux collectifs d'habitants, aux parents d'élèves, aux associations, aux syndicats...

d'interpeller les élu-e-s sur une problématique à laquelle ils sont confrontés.

Les habitant-e-s peuvent également demander l'inscription à l'ordre du jour d'un conseil municipal de toute question ou proposition dès lors que leur demande réunit 1000 signatures de résidents rennais.

Enfin, les Rennais peuvent selon certaines

conditions, solliciter la mise en place d'une expertise ou d'une enquête indépendante. Un budget dédié est réservé chaque année pour cette *Mission d'expertise citoyenne*.

Tirage au sort : une innovation en matière de démocratie locale

Depuis 2014, les conseils de quartier ne sont plus uniquement constitués de résidents volontaires mais également d'habitant-e-s tirés au sort. Cette démarche permet de renouveler les conseils mais également d'inviter les Rennais-e-s à s'impliquer dans la vie de leur quartier.

Et pour donner encore un peu plus de pouvoir d'agir aux habitant-e-s, les conseils de quartiers ne plus sont présidés par un élu uniquement mais également par un-e habitant-e.

18 millions d'€
pour des projets
d'habitant-e-s



Ambassad'air

Initié les écologistes, le projet Ambassad'air met à disposition d'habitant-e-s volontaires des capteurs de qualité de l'air dont les données sont partagées en opensource. Objectif : reconquérir la qualité de l'air en mode citoyen.

Le conseil municipal en vidéo

Transparence et citoyenneté : depuis novembre 2015, les conseils municipaux sont retransmis en vidéo. Ne reste plus qu'à parvenir à instaurer aussi la retransmission des conseils métropolitains !

Charte de la vie nocturne

Pour garantir l'équilibre entre vie nocturne et tranquillité publique, une charte a été élaborée en mode participatif avec habitant-e-s, professionnels de la nuit, police, acteurs de prévention et de médiation, lycéen-ne-s, étudiant-e-s.



Budget participatif : 18 millions pour des projets d'habitants

Initié par les écologistes, le budget participatif rennais est une étape importante franchie en matière de démocratie locale. Redonner du pouvoir d'agir aux habitants en leur confiant une part du budget municipal, ce n'est pas anodin. Démarche active et positive, le budget participatif est un outil de transformation urbaine, sociale et écologique de la ville.

Chaque année depuis 2014, 5 % du budget d'investissement est dédié à des projets élaborés par les habitant-e-s et choisis par les habitants.

En tout, 18 millions d'euros seront ainsi consacrés d'ici 2020 à des projets citoyens.



Tables de pique-nique, jardins flottants, fresque, station de gonflage et 100 autres projets utiles au commun voient le jour à Rennes depuis 2015.

Depuis la première édition du Budget participatif, en deux saisons, 1622 projets ont été déposés et 98 sélectionnés par les Rennais-e-s. Un tiers sont d'ores et déjà réalisés. En moyenne, près de 9 000

personnes participent chaque année au choix des projets.

Jardins partagés, pistes cyclables, panneaux solaires, bibliothèques de rue, bancs publics... tous les projets ont pour point de convergence d'être utiles à tous et d'améliorer le quotidien des habitant-e-s. Nous sommes fiers que les Rennais-e-s aient su prendre la mesure de ce projet important qui permet de changer la ville avec, pour et par les habitant-e-s.



POINT DE VIGILANCE

Votation citoyenne

La votation à l'initiative citoyenne fait partie des revendications que nous n'avons pas encore réussi à faire aboutir.



POINT DE VIGILANCE

Un Centre des congrès pour qui ?

Le Couvent des Jacobins se mue en Centre des congrès. Nous avons à plusieurs reprises dit notre souhait de mettre en place une tarification adaptée aux associations rennaises... en vain.



QUESTION DE MÉTHODE

Les conseils d'usagers

Mobilité, sport, vie culturelle, biodiversité, patrimoine, santé, laïcité... c'est en instaurant des temps de dialogue constructifs entre les services de la Ville et les experts d'usage que nous faisons évoluer la ville dans le bon sens.

Charte de la santé mentale

Pour une meilleure insertion des personnes atteintes de troubles mentaux, une charte a été élaborée par les professionnels de santé, les associations de santé et de soutien, les bailleurs sociaux, la Ville et aussi, surtout, les usagers de la santé mentale.

Plan alimentaire durable

L'élaboration du plan alimentaire durable a mobilisé durant plusieurs mois toutes les parties prenantes de la restauration scolaire : cuisiniers, personnels de restauration mais aussi nutritionniste, acheteurs, animateurs périscolaires, parents d'élèves, enfants.

Charte de la laïcité

Une ville laïque doit permettre à chacun-e de vivre en conscience, avec le plein droit de ne pas croire ou de croire. Nous avons défendu au sein du Comité consultatif Laïcité une vision de la laïcité comme facteur de débats et de connaissances réciproques, pariant sur la cohabitation enrichie par nos diversités.



Réduire les déchets et consommer responsable sont les deux enjeux auxquels nous nous attelons au quotidien. C'est notamment au travers des achats que nous pouvons mettre en œuvre une politique écoresponsable. L'enjeu ? Limiter l'impact environnemental des achats de la ville de Rennes (fournitures, services, travaux). Et développer l'emploi local des entreprises sociales.

Nadège Noisette, adjointe en charge des Approvisionnements

multiplié par 2
le bio à la cantine



PROJET PHARE

Pour une cantine de qualité, un plan alimentaire durable

Le plan alimentaire durable a été validé en juin 2017 après plusieurs mois d'expérimentation et de construction avec tous les acteurs de la restauration scolaire.

+ de bio, - de gaspi

Il nous reste donc trois ans pour atteindre notre triple objectif : porter à 20% la part de bio, à 20% la part de durable et diminuer de 50% le gaspillage alimentaire.

Manger durable, c'est possible

À ce triple objectif s'ajoute l'engagement de bannir les OGM et l'huile de palme. Et de proposer dès janvier 2018 un menu végétarien hebdomadaire. Le programme complet se décline en 22 actions concrètes qui permettront d'atteindre ces objectifs d'ici 2020.



L'état des lieux et le programme du Plan alimentaire durable sont disponibles sur le site web de la Ville de Rennes.



QUESTION DE MÉTHODE

Objectif : réduire le gaspillage à la cantine

Un des objectifs du plan alimentaire est de réduire de moitié le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires. Pour cela, nous avons mobilisé quatre écoles pilotes, invitées à se prêter au jeu de l'expérimentation.

Accompagnés par l'entreprise sociale Breizh Phenix, nous avons mis en place un protocole qui a permis d'étudier et de réduire le gaspillage alimentaire de près de 30%. Pendant plusieurs

mois, les élèves ont pesé leurs déchets puis testé différents modes de services : salad bar, modulation des portions...

Au terme de l'expérimentation, toutes les écoles rennaises mettent en œuvre ces nouveaux modes de service. Et pour évaluer et progresser encore, des pesées vont avoir lieu régulièrement dans l'ensemble des restaurants scolaires.

Vers l'interdiction des gobelets jetables

En 2017, la Ville a interdit l'utilisation de gobelets jetables lors de la Fête de la Musique en mettant à disposition des bars des lots de gobelets réutilisables. Étape suivante : publier un décret d'interdiction des gobelets jetables quelle que soit la manifestation.

Un marché tout nouveau tout bio

C'est grâce à notre implication que le premier marché 100% bio est apparu sur le mail François Mitterrand au printemps 2015.

Convention antigaspi

Depuis mai 2017, la convention signée entre la Ville et des associations caritatives permet de revaloriser les repas non distribués à la cantine en cas d'événements exceptionnels (grève non planifiée, intempéries, épidémies).



Zéro gaspillage zéro déchet

Rennes Métropole s'est engagée dans une démarche «Zéro gaspillage zéro déchet». Pour y contribuer, nous mettons en œuvre à l'échelle de la Ville de Rennes plusieurs dispositifs de réduction des déchets. Déchets de cantine, déchets de travaux (bâtiments et voirie), vêtements professionnels, matériel informatique... pour chacun de ces secteurs nous mettons progressivement en place des solutions concrètes comme le réemploi ou le glanage.



Bois, paille, terre : les écomatériaux poussent dans la métropole

Le Programme local de l'habitat de Rennes Métropole intègre désormais l'utilisation de matériaux renouvelables, sains et écologiques dans ses programmes de construction.



Transition énergétique : le compte n'y est pas

Malgré notre implication et bien que deux projets de toitures photovoltaïques voient bientôt le jour grâce au Budget participatif, la Ville de Rennes est encore bien trop timide en termes de maîtrise de l'énergie et d'énergies renouvelables. Il faudrait notamment multiplier les toitures photovoltaïques sur les bâtiments communaux. Pour exemple, la patinoire est un véritable gouffre énergétique, l'équipement le plus énergivore de la ville. Autre mauvais exemple, la prochaine apparition de panneaux publicitaires numériques alors même que la Charte verte du numérique nous engage à réduire nos consommations de 30% en 10 ans !



Eau en saveurs

Préserver la qualité de l'eau, la Ville de Rennes peut y contribuer. C'est le sens du marché que nous avons mis en place avec la collectivité *Eau du Bassin Rennais* et des agriculteurs de la métropole. **La Ville s'engage à acheter les denrées alimentaires produites par plusieurs producteurs de lait et de porc qui s'engagent de leur côté à adopter des méthodes de production respectueuses de l'environnement.** Un vrai cercle vertueux ! Notre objectif est double : fournir les cantines en denrées de qualité et protéger la ressource en eau.



Déchets : vers la tarification incitative

La redevance incitative sur les déchets, c'est le fait pour les habitant-e-s de payer en fonction du poids de ses déchets. Historique revendication des écologistes, un groupe de travail s'est mis en place. À suivre...



Fermeture de l'incinérateur : pas pour ce mandat

Nous avons pour ambition de fermer l'incinérateur. Il faut convenir que ce ne sera pas pour ce mandat, ni même dans les 20 prochaines années ! Un projet de restructuration engageant la métropole pour 25 ans et 85 millions d'euros a été voté en conseil métropolitain. Nous nous y sommes opposés.

Une nouvelle vie pour les vêtements professionnels

Depuis 2016, 90 kg de vêtements professionnels en coton sont confiés chaque trimestre au Relais qui se charge de les recycler. Les vêtements «haute visibilité» doivent eux aussi trouver bientôt une seconde vie avec La Belle déchette.

La Ville s'engage pour une politique culturelle écoresponsable

Printemps 2017: nous engageons une démarche visant à accroître l'écoresponsabilité de nos politiques culturelles : sobriété des ressources utilisées, diminution de l'impact environnemental des projets, mutualisation et réemploi...

Numérique écoresponsable

C'est une première pour une grande métropole : un schéma directeur guide désormais tous nos projets numériques, à Rennes et dans la métropole. Avec à la clé respect de la vie privée, sécurisation des données, prise en compte énergétique, éco-responsabilité...

Le retour de la nature en ville

biodiversité

parcs

eau



La présence de la nature en ville, c'est le gage d'une biodiversité accrue et d'une qualité de vie meilleure. Végétalisation, présence de l'eau, continuité écologique sont les fils conducteurs de toutes les actions que nous pouvons impulser et mettre en œuvre.

Matthieu Theurier, Vice-Président de Rennes Métropole en charge de l'ESS et des Éco-activités

42 m²
d'espace vert par
habitant en 2016



PROJET PHARE

Un coefficient de biotope pour plus de biodiversité

Le coefficient de biotope vise à végétaliser les nouvelles constructions. En imposant une part de végétation en toiture, en terrasses, ou par le biais de murs végétalisés dans les projets de construction, nous pouvons reconquérir la qualité de la biodiversité en ville, recréer des corridors écologiques, lutter contre l'effet d'îlots de chaleur

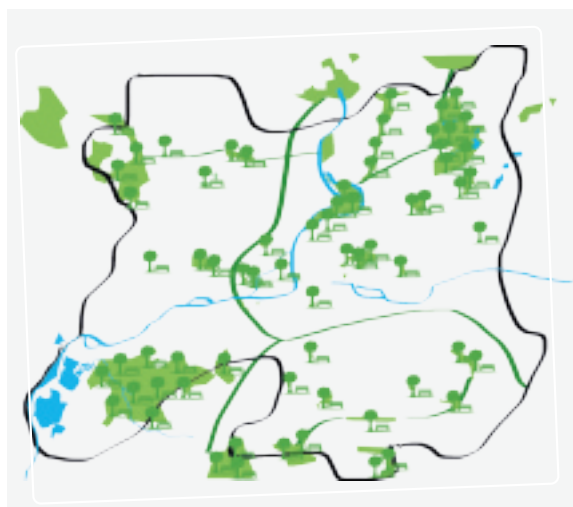
urbains et mieux gérer les eaux pluviales. C'est dans cette perspective que nous avons travaillé et sommes parvenus à intégrer ce coefficient de biotope dans le règlement du futur Plan local d'urbanisme de Rennes.



ZOOM

Rennes verte et bleue

Grâce à notre implication, le premier des quatre axes autour desquels s'articule le projet urbain *Rennes 2030* est celui de la présence de l'eau et de la nature dans la ville. Cette trame verte et bleue devient ainsi la colonne vertébrale d'un projet d'aménagement qui verra renaître une grande diagonale allant des prairies Saint-Martin à la Prévalaye en passant par la ZAC Plaisance et l'îlot de l'Octroi. Et dans toute la ville, le maillage d'espaces verts vise à mettre un espace de nature à moins de 5 minutes à pied pour chaque habitant. Petit à petit, au travers de chaque projet d'aménagement, nous rendons la ville plus végétale, plus apaisée, plus piétonne.



Reservoirs de biodiversité, régulateurs de températures et d'écoulement des eaux, espaces de cohésion sociale et de pratique sportive, les parcs jouent un rôle primordial pour l'environnement et le bien-être des habitants. Bientôt à Rennes, chaque habitant-e bénéficiera d'un espace de nature à moins de 5 minutes à pied.

Rennes capitale de la biodiversité

2016: Rennes est élue capitale française de la biodiversité. Un encouragement à poursuivre un aménagement urbain favorable à l'environnement. Trame verte, bleue et noire en sont nos fils rouges !

Jardins flottants

Issu du Budget participatif, le projet de jardins flottants sur la Vilaine est mis en œuvre par le service des Jardins. À l'issue de l'expérimentation de différentes solutions techniques, les jardins flottants recréeront un vrai corridor écologique.

Trame noire

Depuis 2016, certaines rues ne sont plus éclairées la nuit entre 1 heure et 5 heures. Deux objectifs : économiser l'énergie (20% sur l'éclairage public) et favoriser la biodiversité en réduisant la pollution lumineuse.



QUESTION DE MÉTHODE

Prairies Saint-Martin : un vrai projet écologique

Le projet des Prairies Saint-Martin n'est plus celui, très policé, qui avait occasionné une levée de boucliers. Et pour cause. Depuis 2014, nous nous sommes investis pour en faire un vrai projet écologique, qui préserve les zones humides, accueille 1000 arbres supplémentaires et constitue un véritable îlot de fraîcheur. Nous nous sommes



ZOOM

La Prévalaye : nature, loisirs et agriculture urbaine

À la fin des années 90, une urbanisation des champs de la Prévalaye était envisagée. Cette tentation existe toujours et il nous faut continuer à agir pour préserver la destination agricole, naturelle et de loisirs de la Prévalaye. C'est le travail que nous menons dans le cadre des réflexions menées sur la Vallée de la Vilaine et la constitution d'une grande trame verte et bleue allant de la forêt de Rennes au moulin du Boël. **Aujourd'hui, sous l'impulsion de la Ville de Rennes, des paysans en agriculture biologique et permacole s'installent sur les terres de la Prévalaye.** Un premier pas important pour un retour de l'agriculture au cœur de la métropole.



POINT DE VIGILANCE

En finir avec les animaux de cirque

Depuis de nombreuses années, nous nous opposons à l'accueil de cirques utilisant pour leurs numéros des animaux sauvages. Il faut une bonne fois pour toute en finir avec ces pratiques ni éthiques ni responsables. Malgré notre implication, nous n'y sommes pas encore parvenus. Mais nous ne perdons pas espoir !

investis pour que les habitant-e-s du bord de canal ne soient pas expulsés. Nous nous sommes investis pour limiter l'accès automobile. Bientôt, 30 hectares d'espace naturel seront rendus accessibles à tou-te-s les Rennais-e-s et nous en sommes plutôt fiers.



Incroyables comestibles ! À notre initiative, la Ville de Rennes est la deuxième ville française à s'engager pour une agriculture urbaine et citoyenne en incitant tous les habitant-e-s à cultiver la rue.



POINT DE VIGILANCE

Vilain parking et places moches

Nous réclamons depuis des années la suppression du parking Vilaine, reliquat d'un autre temps. Malgré notre implication au sein du conseil municipal, la disparition de ce tapis de bitume propice au stationnement automobile n'est pas programmée d'ici 2020.

De façon générale, il faut accélérer la végétalisation du centre-ville qui en a grand besoin. L'esplanade Charles De Gaulle, la place Hoche mais aussi le Mail Mitterrand sont parmi les exemples d'espaces qui méritent une plus grande présence du végétal.

Des ruches en ville

Issu du budget participatif, le projet de ruches pédagogiques verra bientôt le jour à Rennes. Pour accélérer le retour des abeilles et favoriser la pollinisation, pour créer du lien et peut-être déguster du miel.

Animal dans la ville

Le comité *Animal dans la ville* réunit les associations de la cause animale, la police municipale et nationale et les services de la Ville pour cesser de considérer les animaux comme nuisibles et imaginer des solutions innovantes.

Jardiner ma rue

Pour aller encore plus loin que l'embellissement des murs, la Ville a mis en place le permis de végétaliser tout espace urbain : pieds d'immeubles mais aussi pieds d'arbres, mobilier urbain, trottoirs...



Mettre la santé au cœur de toutes les politiques municipales, tel est l'enjeu de notre mandat. Qualité de l'air, de l'eau, de l'alimentation, relations sociales, activités physiques... la santé n'est pas seulement l'absence de maladie mais bien une ressource de la vie quotidienne. Nous poursuivons un objectif : réduire les inégalités sociales de santé.

Charlotte Marchandise-Franquet, adjointe en charge de la Santé



PROJET PHARE

La santé pour, par et avec les habitant-e-s

La santé est une question transversale que nous traitons au travers de toutes les politiques municipales. Avec pour enjeu premier d'impliquer les usagers. **Que ce soit sur la qualité de l'air, l'alimentation, les addictions, la santé mentale... nous ne voulons pas faire uniquement pour les usagers, mais aussi par et avec eux.** La Fabrique citoyenne prend tout son sens. Le conseil rennais de santé mentale et le comité consultatif santé environnement impliquent les usagers. Les

commissions santé dans les quartiers sont définies par les habitant-e-s et se déroulent au pied des immeubles. Les je(u)dis santé sont programmés et animés par plusieurs associations dans un esprit d'ouverture. Les colloques professionnels ne sont soutenus que si les usagers y sont associés... Tous ces changements ne sont pas anodins : d'un fonctionnement descendant, on met en œuvre une réelle transversalité.

350
ambassad'air citoyen-ne-s
qui mesurent la qualité de
l'air au quotidien



ZOOM

On favorise les mobilités actives

Parce que la qualité de l'air est un enjeu de santé publique, parce que l'exercice physique est une condition *sine qua non* de bonne santé, nous favorisons les mobilités actives : la marche à pied et le vélo. Le plan vélo et le plan piéton ont pour objectif d'encourager les Rennais-e-s à utiliser ces moyens de déplacements plutôt que leur voiture. (Lire p. 14)



En multipliant les aménagements cyclables et en encourageant la marche à pied, nous encourageons les mobilités actives.

Qualité de l'air intérieur

Dans les établissements accueillant des enfants, nous avons banni les produits d'entretien et les peintures contenant trop de polluants. Et continuons de mesurer en continu les concentrations de formaldéhydes, de COVL, de CO2. Des capteurs munis d'une lumière d'alerte permettent aux enseignants

d'être plus attentifs à aérer de façon régulière.

Ambassad'air

Initié par les écologistes, le projet Ambassad'air invite les habitant-e-s à mesurer la qualité de l'air et à en partager les données. Objectifs : prendre conscience des pollutions. Et modifier ses comportements!

Gratuité des transports en commun lors des pics de pollution

Depuis 2014, les transports en commun sont gratuits à Rennes lors des pics de pollution. Dès lors que le seuil d'alerte est dépassé durant deux jours, cette mesure réduit la pollution et incite les automobilistes à utiliser les transports en commun.

QUESTION DE MÉTHODE

Intégrer la santé et l'environnement dans le projet urbain de Maurepas

La santé d'une population est fortement influencée par des facteurs sociaux, économiques et environnementaux. La santé ne dépend pas uniquement de l'offre de soins mais d'un grand nombre d'éléments qui influent sur le bien-être : conditions de travail, modes de transport, accès aux loisirs et à la culture, qualité de l'habitat, intégration sociale.

Développée à partir des recommandations de l'OMS, l'approche "Ville-Santé" fait de la santé et du bien-être l'objectif pivot de tout projet. Issue de cette démarche, l'Évaluation d'Impact sur la Santé (EIS) permet de renforcer les effets positifs d'un projet sur la santé et pas seulement d'en réduire les effets négatifs. Elle tient compte des aspirations de la population et associe l'ensemble des partenaires concernés.

C'est ce que nous faisons à Maurepas, avec une EIS sur le renouvellement urbain du quartier, pour penser au bien-être des habitant-e-s sur le long terme, avec eux.

Un premier diagnostic a été fait, et nous espérons continuer la démarche pour la suite du projet.



QUESTION DE MÉTHODE

On ralentit sur la rocade

Chaque année en France 48 000 décès sont imputables à la pollution de l'air. La qualité de l'air est un enjeu de santé publique. Notre Ville peut par ses politiques volontaristes contribuer à l'améliorer. C'est le sens de l'expérimentation menée en 2016 sur la rocade de Rennes. La vitesse y a été abaissée de 20 km/h durant plusieurs mois. Les études comparatives d'émissions de polluants ont montré une diminution de 30 à 40% sur la portion passée de 110 km/h à 90 km/h. À l'issue de cette expérimentation, la décision a été prise de maintenir la vitesse à 90 km/h sur toute la rocade. Une décision de bon sens et surtout une décision responsable au regard des Rennais-e-s qui subissent chaque jour la pollution liée à la circulation automobile.

POINT DE VIGILANCE

Une qualité de l'air trop médiocre

La pollution de l'air tue. Chaque année à Rennes, elle est responsable d'une centaine de morts prématurées. Au-delà de la baisse de vitesse sur la rocade et en ville, il va être nécessaire de mettre en œuvre à Rennes les vignettes Crit'air.

Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) pourrait également être un levier efficace et nous travaillons activement à intégrer à ce document réglementaire un volet "qualité de l'air".

Concernant l'incinérateur de Villejean, toutes les nouvelles études réalisées montrent que la pollution spécifique de Villejean ne correspond pas aux émissions de l'incinérateur. Celui-ci est dans les normes. Les investigations continuent pour identifier les sources de ces dépassements.

Fraîch'attitude

La semaine de la Fraîch'attitude, c'est une semaine de sensibilisation à l'importance des fruits et légumes frais dans l'alimentation. Imaginée avec les habitant-e-s, au cœur des quartiers, elle touche chaque année 5000 personnes.

Nouvelle cartographie des ondes électromagnétiques

La réactualisation de la cartographie des ondes électromagnétiques sera lancée en 2018, avec de nouvelles mesures, et pas seulement au ras du sol! Nous avons aussi proposé une charte plus restrictive, sans succès pour le moment.

Prev'en ville et Noz'ambule

Ces deux noms étranges sont ceux des dispositifs de prévention des risques liés à la consommation de psychotropes et à la fête. Sur l'espace public et lors d'événements festifs, on distribue des kits avec bouchons d'oreilles, éthylotests, préservatifs, pailles et seringues à usage unique...

Rennes ville apaisée

transports en commun marche à pied vélo



Reconquérir la qualité de l'air et la qualité de vie, telle est notre ambition pour Rennes. Avec pour objectif de passer 80% des rues en mode apaisé, nous actionnons tous les leviers à notre disposition. En réduisant la place de la voiture en ville, en améliorant les transports en commun et en développant les mobilités actives.

Sylviane Rault, adjointe à la Maire déléguée à la Mobilité



PROJET PHARE

Développer le vélo

Multiplier par deux la proportion de cyclistes à Rennes est l'ambition affichée du plan vélo adopté en 2015 par le conseil municipal. Porté par Sylviane Rault, construit avec les associations, approuvé à l'unanimité et salué par les cyclistes, ce programme complet inscrit noir sur blanc les axes à aménager ou améliorer, les services à développer, les actions de promotion à mettre en œuvre.

100 kilomètres de réseau cyclable de haute qualité

Sécurisés, rapides, confortables et prioritaires, les 100 kilomètres de réseau structurant permettront aux cyclistes de traverser Rennes du nord au sud et d'est en ouest de manière efficace. À ces 100 kilomètres s'ajoutent les 185 de bandes cyclables, couloirs bus/vélo, cheminements piétons/vélos, double-sens cyclables. Au final, un maillage fin de la ville permettra à tous les cyclistes de circuler partout aisément.

Améliorer le confort des cyclistes

Depuis 2014, nous n'avons cessé d'améliorer les conditions de vie des cyclistes à Rennes. Arceaux, stations de gonflage et de réparation, tourne-à-droite, sas vélo : ces petits aménagements se multiplient dans tous les quartiers.

+ 35 %
de trafic vélo
en 2 ans

Tous en selle

Et puis pour mettre en selle les novices, nous développons avec les associations locales des sessions d'apprentissage du vélo, notamment dans les écoles. Ainsi en 2017, 120 heures d'apprentissage ont été dispensées par l'association Roazhon Mobility auprès de 10 classes. Un succès tel que les demandes affluent. En 2017-2018 ce sont 21 classes et plusieurs centres de loisirs qui bénéficieront de la formation. Soutenue par la ville, l'association a inauguré sa vélo-école pour tout-e-s en septembre 2017.



Inaugurée à l'automne 2016, la piste bi-directionnelle du Boulevard de Chézy améliore la circulation des cyclistes.

On ralentit devant les écoles

Depuis 2015, la vitesse est limitée à 30 km/h devant tous les établissements scolaires.

Cédez le passage piéton

Grâce à l'implication de Sylviane Rault, Rennes est la deuxième ville française à expérimenter le cédez-le-passage en amont des passages piétons.

Nouvelles zones de rencontre

Rue Adolphe Leray, aux abords des rues de Paris et Paul Bert, rue Le Guen de Kerangal... depuis 2014, une douzaine de zones ont été aménagées de manière à donner la priorité aux déplacements doux.



PROJET PHARE

Limiter la place de la voiture pour reconquérir la qualité de l'air

Pour reconquérir la qualité de l'air, notre principal levier d'action est de limiter la place de la voiture en ville. Nous nous sommes engagés à ce que 80% des rues de Rennes soient limitées à 30 km/h, ou moins, d'ici 2020. Cet objectif, nous le poursuivons avec enthousiasme et tenacité.

Depuis 2014, la vitesse a été limitée à 30 km/h devant tous les établissements scolaires. Nous avons également aménagé plusieurs zones en espaces de circulation apaisée comme c'est le cas par exemple rue Adolphe Leray. Bientôt à Rennes, rouler à 50 km/h relèvera de l'exception.



POINT DE VIGILANCE

Encore trop de voitures

Chaque jour, 23 000 Rennais travaillant à Rennes utilisent leur voiture pour se déplacer. Parmi ceux-ci, une part importante pourrait passer à un mode plus respectueux de l'environnement. Nous avons une large marge de progrès pour transformer ces automobilistes convaincus en cyclistes convertis ou aficionados des transports en commun !

Limiter la place de la voiture, c'est aussi supprimer des voies de circulation automobile au profit des transports en commun et des cyclistes. Depuis 2014, nous avons transformé plusieurs boulevards urbains en convertissant une voie automobile en piste cyclable bi-directionnelle. C'est le cas sur le boulevard de Chézy ou l'avenue Rochester par exemple, ce sera bientôt le cas place de Bretagne et sur l'avenue Janvier qui sera réservée aux transports collectifs et mobilités actives.



POINT DE VIGILANCE

Une trop timide Maison du vélo

La Maison du vélo doit voir le jour à l'automne 2017 rue du Puits Mauger. Cette première Maison, en attendant l'installation de celle de la gare en 2020, réunira tous les acteurs associatifs et institutionnels du vélo à Rennes avec un objectif partagé : promouvoir l'usage du vélo. Malgré notre importante implication, elle s'apparentera plus à une vitrine partagée, qu'à un lieu dédié au développement de tous les usages du vélo pour tous les acteurs associatifs et institutionnels. Il faut bien avouer que le projet n'est pas franchement à la hauteur de nos ambitions.

Indemnité kilométrique vélo

À notre initiative, un vœu a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal afin de mettre en place l'indemnité kilométrique pour les agents de la Ville se rendant au travail à vélo.

À pied ou à vélo, ça passe

Depuis 2015, 200 impasses franchissables par les piétons et cyclistes ont été rendues visibles à Rennes.

Stations de gonflage vélo

Grâce au Budget participatif, plusieurs stations de gonflage spéciales pour les cyclistes sont apparues à Rennes.



QUESTION DE MÉTHODE

Conseil des mobilités : les usagers des rues construisent la ville

Quoi de plus évident que de solliciter les experts d'usage pour construire les aménagements les plus efficaces ? C'est dans cet esprit qu'est né en 2015 le conseil des mobilités. Tous les deux mois, il réunit les associations de cyclistes, piétons, personnes à mobilité réduite, usagers des transports en commun, automobilistes et motards, mais aussi les acteurs de la mobilité (Keolis, Citedia, Covoiturage +), la police municipale et nationale, la DDTM et le SDIS, la prévention routière, les services de la Ville et les élus. En croisant tous les points de vue, il contribue à faire évoluer la politique de mobilité dans une optique de partage serein de la voirie.



ZOOM

Vive la marche à pied

Si le plan vélo est ambitieux, nous ne négligeons pas pour autant les nombreux piétons qui sillonnent la ville au quotidien. **Rennes est une des rares villes de France à mettre en place un plan piéton. Élaboré avec les usagers eux-même, il sera présenté en conseil municipal fin 2017. Il doit notamment définir des «voies magistrales» avec des trottoirs larges, des bancs, pas d'obstacles...**

Si nous mettons autant d'énergie dans ce programme, c'est qu'il en va de la santé des Rennais tant l'activité physique et la qualité de l'air sont primordiaux pour garantir une vie saine et sereine. C'est dans cette perspective que nous nous mobilisons depuis 2014 pour étendre le plateau piétonnier du Colombier à l'Hôtel Dieu.



Cartes et jalonnement piétons permettent aux marcheurs de se repérer et d'évaluer les temps de parcours.



Le conseil des mobilités s'est déroulé in situ au printemps 2017 pour imaginer une solution efficace pour tous au rond-point des Proces françaises de l'ONU.



POINT DE VIGILANCE

Le RER rennais en panne ?

Cheval de bataille des écologistes, le projet du Train Rennes Express Métropolitain (TREM) consiste à utiliser les voies ferroviaires existantes dans la métropole rennaise pour y faire circuler des trains à vitesse cadencée. Objectif ? Permettre aux travailleurs de se déplacer rapidement sans atteindre Rennes en voiture. Avec le TREM, 7 500 trajets en voiture pourraient être évités chaque jour dans l'agglomération. Si une étude a bien été réalisée, elle est aujourd'hui bien trop timide pour que nous avançons concrètement sur ce dossier.



POINT DE VIGILANCE

Les portillons de la discorde

Malgré notre constante opposition, des portillons d'accès au métro seront mis en place progressivement avec l'ouverture de la nouvelle ligne. Alors que nous nous fixons pour objectif de favoriser l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et d'encourager l'usage des transports en commun, c'est un signal négatif qui est ainsi envoyé.

Bientôt des bus 100% électriques

D'ici 2030, la totalité des bus du réseau Star rouleront à l'électricité. En abandonnant le diesel et les énergies fossiles, la métropole affirme un peu plus encore son engagement dans la transition énergétique.

Transports solidaires

Depuis 2017, les tarifs des transports en commun sont progressifs et solidaires, adaptés aux revenus de chacun. Avec une gratuité pour 110 000 personnes, une réduction de 85% pour 18 000 usagers une réduction de 50% pour 18 000 autres.

Pass pluriel

Pour les groupes de deux à cinq personnes, le Pass pluriel permet d'emprunter les transports en commun pour un prix unique de 5€ par jour, le week-end. Un vrai encouragement à utiliser le métro ou le bus plutôt que sa voiture.

Numérique : sobriété et éducation

fibre optique

logiciels libres



Dans notre société ultra connectée, le numérique prend une importance de plus en plus grande. Réduire la fracture numérique et accompagner les nouvelles pratiques individuelles, collectives et sociales dans une perspective de sobriété. L'enjeu de notre politique municipale est de faire converger la transition écologique et la transition numérique.

Laurent Hamon, conseiller municipal délégué aux Usages du numérique



PROJET PHARE

Vers la sobriété numérique

Aller vers des usages du numérique dans la sobriété et la solidarité, tel est l'objectif que nous nous sommes fixés. Le schéma directeur du numérique que nous avons élaboré nous engage. Développer l'open source partout où c'est possible dans les établissements municipaux en fait partie. Ainsi au sein de l'administration de la Ville, mais aussi dans les écoles, les crèches et tous les établissements municipaux, nous remplaçons petit à petit les logiciels de travail par des logiciels open source. Respect de la vie privée, sécurisation des données, éco-responsabilité font aussi partie de ce programme.



ZOOM

Pas d'ondes dans les crèches

Depuis 2015, on a débranché tous les systèmes émettant des ondes dans les crèches et les écoles maternelles. Parce que les ondes sont possiblement nocives pour la santé, nous avons choisi d'appliquer le principe de précaution.



POINT DE VIGILANCE

Publicité numérique

Nous continuons à nous opposer au déploiement de panneaux publicitaires numériques, agressifs et énergivores.

5000 km
de fibre optique
municipale



ZOOM

La fibre optique dans les écoles

La fibre optique municipale arrive dans les écoles et crèches de Rennes. Grâce à l'implication des écologistes, non seulement nos enfants ne subiront plus les ondes wifi, mais l'utilisation du réseau municipal de fibre optique permettra d'importantes économies à la Ville. Et à terme, il doit même permettre de piloter les consommations énergétiques des écoles.

Que du bon !



Laurent Hamon, conseiller municipal délégué aux usages du numérique, a suivi de près l'installation de la fibre optique dans les écoles rennaises.

Charte verte du numérique

- 30 %, c'est l'objectif de diminution de l'empreinte carbone liée au numérique que Rennes Métropole s'est engagée à atteindre dans les 10 ans.

Une nouvelle vie pour les ordinateurs de la Ville

Depuis 2017, les ordinateurs de la Ville sont reconditionnés et revendus à bas prix grâce à un partenariat avec Envie 35, avec un triple enjeu environnemental, économique et social.

3G/4G dans le métro

Nous avons obtenu une expertise indépendante avant déploiement de la 3G/4G dans le métro.

Cartographie des ondes

La cartographie des ondes à Rennes est en cours de réactualisation, avec des mesures qui ne se limiteront pas au ras du sol.

« 1600 entreprises et 26 000 salariés, ce sont les chiffres de l'économie sociale et solidaire sur notre métropole. Alors que l'économie « traditionnelle » continue de détruire des emplois, les associations, mutuelles et coopératives, continuent d'en créer plusieurs centaines chaque année. Le développement de ces entreprises vertueuses est au cœur de notre action quotidienne. À la Ville et à la Métropole, nous mettons en œuvre l'économie sociale et solidaire, l'économie circulaire, l'économie responsable.

Matthieu Theurier, Vice-Président de Rennes Métropole en charge de l'ESS et des éco-activités



PROJET PHARE

Soutien aux entreprises sociales

100 000 euros : c'est la somme que Rennes Métropole alloue chaque année pour aider la création d'entreprises sociales et solidaires. En deux ans ce sont ainsi 16 entreprises coopératives et associatives qui ont été soutenues parmi lesquelles Le Grand Cycle, la Coopérative d'installation en agriculture paysanne,

l'épicerie/bar coopératif Le Guibra, Enercoop, la Belle Déchette, le CLAPS, Breizh Phenix, Ressource T, la Feuille d'érable, Trocabi. Avec à la clé la création de 26 emplois.

+1 000
emplois dans l'ESS sur le
Pays de Rennes en 3 ans



PROJET PHARE

Les ÉcoNautes

Depuis le printemps 2016, la métropole de Rennes constitue un Pôle territorial de coopération économique. Baptisé les écoNautes. Sur le modèle des pôles de compétitivité, il vise à développer l'Économie Sociale et Solidaire à travers des coopérations avec le secteur économique, l'enseignement supérieur et la recherche. Il s'articule autour de la construction durable et de l'économie circulaire. Son objectif ? Multiplier les projets pour faire de Rennes Métropole une véritable écométropole.

Depuis 2016, c'est par exemple une ressourcerie mobile qui a vu le jour grâce à l'implication de quatre associations et deux entreprises d'insertion.



QUESTION DE MÉTHODE

Commande publique : un levier pour une économie responsable

Avoir en responsabilité la commande publique et l'économie sociale et solidaire nous permet d'infléchir les politiques locales pour favoriser une économie responsable et solidaire. C'est dans cette optique que nous avons mis en place un comité de pilotage spécifique qui s'est donné pour objectif d'intégrer des critères sociaux et/ou environnementaux dans 90% des marchés publics d'ici 2020.

Régate, centrale d'achat écoresponsable

En 2016, nous avons créé une centrale d'achat écoresponsable pour Rennes et Rennes Métropole. 3 objectifs: réduire et mutualiser les achats, les flécher vers des produits respectueux de l'environnement, pérenniser l'économie locale.

Rennes, territoire de commerce équitable

Dès 2014, nous avons engagé la Ville dans une démarche "Territoire de commerce équitable". Depuis trois ans, nous augmentons les achats de denrées vers ce type de produits et participons activement au conseil local du commerce équitable.

Pour une finance éthique, écologique et responsable

Grâce à un vœu que nous avons présenté, la Ville de Rennes et Rennes Métropole se sont engagées à réorienter leurs investissements en faveur de la transition énergétique, au détriment des partenaires financiers du secteur des énergies fossiles.



Développer l'emploi des personnes en situation de handicap

Lancé en 2015, le Handimarket est devenu le rendez-vous incontournable des responsables *achats* et *ressources humaines* qui s'engagent pour l'emploi des personnes en situation de handicap. Ce salon biennal met en relation les Établissements et services d'aide par le travail (ESAT) et



les Entreprises adaptées (EA) qui proposent leurs biens ou services avec des acheteurs, comme ceux de la Ville de Rennes par exemple. **Chaque année pour la collectivité, ce sont environ 300 000 € de biens et de services qui sont réalisés par ce type d'entreprises sociales et solidaires.**

Inauguré par Nadège Noisette et Matthieu Theurier, le HandiMarket se déroule tous les deux ans à Rennes.



Une clause sociale pour favoriser l'emploi

La "clause sociale" c'est le dispositif qui permet de favoriser l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi. Confortée par la loi pour l'Économie sociale et solidaire, elle est un outil essentiel dans la définition de stratégie de

commandes publiques écologiquement et socialement responsables.

Dans la métropole, ce sont ainsi 300 000 heures de travail qui sont attribuées aux personnes éloignées de l'emploi.



Une nouvelle vie pour les ordi

Depuis 2017, les ordinateurs de la Ville et de la Métropole sont reconditionnés après six années de bons et loyaux services. En partenariat avec Ressource T - Envie 35, ce projet a un triple objectif environnemental, économique et social. Environnemental parce qu'il réduit le gaspillage informatique en donnant une seconde vie à ce matériel. Économique parce qu'il permet de créer des emplois locaux. Social et solidaire parce que les ordinateurs sont revendus à bas prix à des ménages peu aisés. Une manière aussi de lutter contre la fracture numérique.



POINT DE VIGILANCE

Non aux agences de notation

La Ville de Rennes et Rennes Métropole ont recours à une agence de notation. Nous y sommes farouchement opposés. Pour nous, cette démarche est contre-productive, voire dangereuse, et surtout contradictoire avec les objectifs de responsabilité écologique et sociale que nous nous sommes fixés. Plutôt que d'avoir recours à une telle agence, nous souhaitons former les agents de la Ville à la finance éthique et construire une stratégie financière basée sur l'économie réelle.

Face au TAFTA la Ville reste vigilante

À notre initiative, la Ville de Rennes a adopté en 2014 un vœu visant à s'opposer à tout accord qui remettrait en question le cadre réglementaire en matière de normes sociales, d'environnement, de santé, de diversité culturelle et linguistique et de protection des citoyens.

PSA La Janais : de l'automobile aux éco-activités

Avec le rachat de 52 hectares du site de PSA La Janais par Rennes Métropole, c'est une véritable transition de la production automobile vers les mobilités décarbonnées et les éco-activités qui se met en place. Un projet défendu par les écologistes qui voit aujourd'hui le jour!

Réhabilitation de logements = création d'emplois

La réhabilitation de 4 000 logements par an prévue par le Programme local de l'habitat de Rennes Métropole favorise l'emploi local.



Renforcer la cohésion sociale et le vivre ensemble sont deux objectifs qui sous-tendent la politique municipale contre la précarité. Transport, accès à l'eau, logement, santé, autant de domaines où l'on a pu améliorer la situation des personnes les plus précaires.

Valérie Faucheux, conseillère municipale



PROJET PHARE

Tarifification sociale et écologique de l'eau

Depuis 2015 une nouvelle tarification de l'eau, sociale et écologique, a été permise par le retour en gestion publique. Cette tarification, nous la revendiquons depuis de nombreuses années et elle a été adoptée à la suite de nombreux débats. Avec cette nouvelle tarification, nous avons d'abord fait baisser le coût de l'abonnement de 10 €.

À cette baisse de coût pour l'usager s'ajoute la gratuité des 10 premiers mètres cubes d'eau consommés. Ces 27 litres quotidiens représentent en réalité les besoins élémentaires, vitaux.

Pour les plus précaires, une remise de 30 € annuelle a également été mise en place. Et pour les familles nombreuses, 30€ de réduction sont également accordés à

troisième enfant. Si cette tarification est aussi écologique, elle est aussi progressive : plus on consomme, plus le prix au mètre cube augmente.

L'eau bien commun ! ça coule de source

La gestion publique du service de l'eau permet aujourd'hui de mettre en cohérence l'ensemble de nos politiques, notamment la préservation de la ressource et la recherche permanente d'économies d'eau.

Après avoir été gérée durant 130 ans par une multinationale, l'eau est revenue dans le giron public, c'est la création de la société publique locale et de la collectivité *Eau du bassin rennais* qui ont permis ces avancées concrètes, sociales et écologiques.

+ 36 000 personnes bénéficient d'un tarif réduit dans les transports en commun



Loyer unique, égalité sociale

Permis par la loi Duflot, le loyer unique fait son apparition dans la métropole rennaise. Dans le parc social, à logement identique, le loyer sera le même qu'on habite le Blosne ou le centre de Rennes, Le Rheu ou Acigné. C'est l'assurance d'une cohésion sociale renforcée. C'est la traduction concrète des principes d'égalité et de liberté en matière d'habitat.

Des agents moins précaires

Conformément à notre engagement, la Ville de Rennes a mis en place un programme de déprécarisation des agents municipaux : titularisation et proposition de temps complet sont progressivement mis en œuvre.

Foncier solidaire

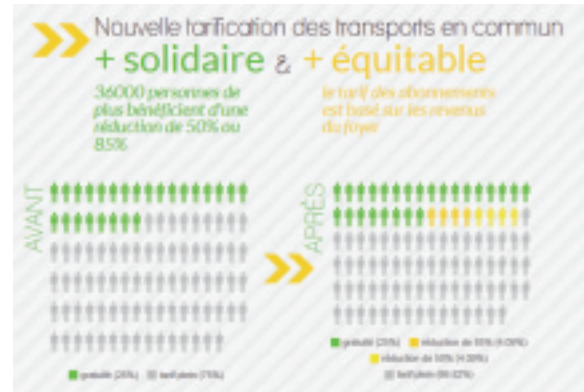
Nous travaillons actuellement à la mise en place d'un organisme foncier solidaire. En acquérant des terrains et en réservant les logements construits à des ménages modestes, l'OFS permet à la fois l'accession à la propriété des plus modestes et la lutte contre la spéculation immobilière.



Tarification solidaire des transports en commun

Après plusieurs mois de travail, nous avons adopté fin 2016 une nouvelle tarification des transports en commun. Cette nouvelle tarification permet notamment à 36 000 personnes supplémentaires de bénéficier de tarifs réduits de 50% et 85%. Celles-ci s'ajoutent aux 110 000 qui bénéficient de la gratuité.

Le ticket multivoyageurs, dont nous réclamions la mise en place depuis plusieurs mois a aussi fait son entrée sur le réseau Star. Grâce à ce ticket, un groupe de 2 à 5 personnes peut emprunter les transports en commun pour un tarif journalier de 5€. Un coup de pouce aux familles notamment, qui disposent maintenant d'un moyen de transport concurrentiel à la voiture.



QUESTION DE MÉTHODE

L'expérience des Jardins de la Poterie

160 migrants hébergés grâce à une convention entre des associations, un promoteur immobilier et la Ville de Rennes, c'était du jamais vu. Et pour cause, cette démarche totalement inédite a permis, grâce à une forte implication de tous les partenaires, de mettre à l'abri plusieurs dizaines de familles en demande d'asile. Il aura fallu de nombreuses heures de négociation et de dialogue pour établir un cadre juridique et social pour l'occupation de cette ancienne maison de retraite désaffectée.

En accompagnant les familles au quotidien, les associations de solidarité ont dépensé une énergie sans borne pour faire de cette expérimentation une réelle réussite. Les collectivités ont pour leur part pris en charge le chauffage.

Après plusieurs mois d'occupation, les familles ont quitté le lieu comme elles s'y étaient engagées.

La solidarité des communes et de quelques habitants ont permis que personne ne dorme à la rue. Mais pour combien de temps ? Seul l'État est aux abonnés absents. Ce que nous ne cessons de déplorer.



POINT DE VIGILANCE

À quand la Maison des Solidarités ?

L'hébergement d'urgence est aujourd'hui encore le gros point noir en termes de solidarité. Chaque semaine, plusieurs familles de migrants viennent frapper à la porte de la mairie pour trouver des solutions d'urgence. Alors que nous pouvons saluer l'engagement très important des associations, il est plus que temps de construire la Maison des Solidarités qui figure dans l'accord qui nous engage avec la majorité municipale.

La police municipale : proximité et prévention

La médiation et la prévention sont les premiers outils d'une politique de tranquillité publique. Notre police municipale est une police de proximité, d'îlotage, de prévention et de sécurité routière. Nous souhaitons que ces spécificités demeurent et c'est pourquoi nous

sommes toujours fermement opposés à l'armement de la police municipale.

Internet solidaire

Nous travaillons sur une offre internet à bas coût pour l'ensemble du parc social de la ville. Objectif : proposer un pack numérique solidaire comprenant la connexion, l'équipement et l'accompagnement aux usages du numérique pour les publics les plus éloignés.

Roulez jeunesse !

« Avec 66 000 étudiant-e-s et une population adolescente qui va croissante, notre métropole est l'une des plus jeunes de France. Permettre aux jeunes de devenir autonomes et d'exercer leur citoyenneté, mais aussi être attentif à cette population parfois fragile sont les deux grands enjeux de notre politique métropolitaine.

Gaëlle Rougier, Vice-Présidente de Rennes Métropole en charge de la Jeunesse

Hamid Ech Chekhchakhi, conseiller municipal délégué à la Réussite éducative

108 000
habitant-e-s de la métropole ont
moins de 30 ans



PROJET PHARE

Nous soutenons les projets des jeunes

Permettre aux jeunes de s'impliquer dans des projets qui les mettent en position d'acteur plutôt que de simple consommateur, c'est l'ambition de l'appel à projets que nous avons initié en 2016.

Rennes Métropole soutient maintenant chaque année des projets intercommunaux innovants qui favorisent l'accès aux loisirs, à la culture, à la citoyenneté. Qu'ils soient portés par des jeunes eux-mêmes en toute autonomie, ou accompagnés par une structure d'éducation populaire ou un service municipal, ces projets bénéficient d'une enveloppe leur permettant de voir le jour.

En 2016, 10 projets ont pu bénéficier de ce financement.

C'est le cas de *Viens faire ton cinéma*, projet porté par huit associations de différentes communes de la métropole. Durant le premier semestre 2017, une centaine de jeunes d'origines sociales différentes se sont regroupées à plusieurs reprises, avec l'idée de produire des films, de participer à des festivals, et surtout de construire un projet collectif !



ZOOM

Autonomie, citoyenneté et engagement associatif

La métropole a un partenariat privilégié avec certaines grandes associations d'éducation populaire comme le CRIJ et la Ligue de l'enseignement. À travers celles-ci, elle soutient l'engagement des jeunes en service civique ou les juniors associations, l'accès au droit et au logement, aux loisirs et à la culture, à l'écocitoyenneté mais aussi l'accès à l'information.



Chaque année le festival Tam Tam -ici inauguré par Gaëlle Rougier - accueille et informe les jeunes de la métropole.

Génération galère

Génération galère, c'est le nom d'un projet que nous avons accompagné. Très chouette projet de webdocumentaires réalisés par des jeunes en difficulté qui prennent la parole pour se raconter, porter leur réflexion et partager leur expérience de l'insertion.



PROJET PHARE

Aider les plus fragiles

Aller vers les jeunes les plus précaires, telle est la mission de la "prévention spécialisée", une mission de protection de l'enfance. Depuis 2017, c'est Rennes Métropole qui finance l'association *Sauvegarde de l'enfant à l'adulte - Le Relais* qui en est le principal acteur. Les éducateurs de rue de cette association, par leur présence régulière, établissent une relation de confiance avec les jeunes qui le souhaitent pour les accompagner vers l'autonomie et l'émancipation, dans les valeurs de l'éducation populaire.

À Rennes, *Sauvegarde de l'enfant à l'adulte - Le Relais* intervient sur les quartiers du Blosne, de Bréquigny, Maurepas, Villejean, Cleunay mais également du Centre.

Alors que de trop nombreux territoires ont laissé la prévention spécialisée disparaître, nous revendiquons le besoin de maintenir et d'amplifier cette approche éducative qui relève du champs de la protection de l'enfance.



QUESTION DE MÉTHODE

Bien connaître et faire avec les jeunes

Afin de croiser les connaissances des universitaires et des professionnels de terrains, et les besoins des élue-e-s des communes, la métropole lance une plateforme collaborative. Son objectif ? Suivre les évolutions et voir là où sont les besoins en matière de politique publique. C'est aussi l'occasion de trouver des espaces de participation des jeunes à l'élaboration des politiques qui les concernent adaptés à leurs besoins et leurs envies.

Fonds d'aide aux jeunes

Depuis 2017, Rennes Métropole gère avec la Mission locale le Fonds d'aide aux jeunes qui soutient les jeunes confrontés à des problématiques d'autonomie, d'insertion et d'emploi.

Quartiers d'été, un festival organisé par les jeunes

Nous soutenons chaque année haut et fort ce festival éco-citoyen conçu par et pour les jeunes.



Depuis 2014, les coopératives jeunesse de services permettent aux jeunes de 16 à 18 ans de s'essayer à une activité économique. Chaque été, des dizaines de jeunes montent ainsi des coopératives «éphémères».



ZOOM

Pour l'insertion des étudiants

Rennes compte 66 000 étudiants. La vie étudiante est un marqueur culturel fort dans notre ville. La métropole soutient les projets étudiants lorsqu'ils sont en lien avec le cursus universitaire et qu'ils participent de leur socialisation et de leur insertion future.



QUESTION DE MÉTHODE

Une étude sur les conditions de vie des étudiant-e-s

Une étude sur les conditions de vie des étudiant-e-s a récemment été menée et montre que si la grande majorité est heureuse et se sent bien à Rennes, une part croissante d'entre eux connaît des difficultés sociales mais aussi sanitaires, notamment des problèmes de santé mentale. Cette étude débutée en 2015 et qui se renouvelle depuis chaque année va permettre d'être en veille sur ces questions et d'apporter des réponses politiques adaptées.

Cultures pour et par tou-te-s !

construire ensemble



Parce que toutes les cultures ont droit de cité, parce que pour construire une politique culturelle qui fasse la place à tout-e-s il faut prendre le temps d'écouter et de débattre, nous redonnons du pouvoir d'agir aux acteurs culturels et à toutes les parties prenantes de la culture, des cultures à Rennes.

Benoît Careil, Adjoint en charge de la Culture

Catherine Phalippou, conseillère municipale déléguée aux Musées



PROJET PHARE

Une vie culturelle pour tout-e-s et par tout-e-s

Entre les deux tours des dernières élections municipales, nous avons obtenu l'inscription, dans le programme de la liste d'union, d'un engagement fondamental : « Organiser des États généraux de la culture pour définir ensemble le projet culturel de la Ville, ses objectifs et ses actions, avec une attention particulière à la diversité culturelle et aux initiatives de quartiers ». Ce processus de co-construction, ouvert à tous et toutes, était pour nous la meilleure voie pour mettre la personne et ses droits culturels au cœur de l'enjeu culturel public, et la diversité culturelle comme horizon commun.

Des États généraux et 104 engagements

Ces États généraux se sont déroulés avec succès d'avril à novembre 2015 : 16 ateliers thématiques, 40 cafés culturels, 2 000 participants et au final, un document de synthèse, rédigé en toute indépendance par un cabinet extérieur et largement diffusé, et surtout 104 engagements de la Ville pour donner un nouveau souffle à sa politique culturelle dans le respect des droits culturels des personnes.

104
engagements pris à l'issue des
États généraux de la culture

Ces 104 engagements constituent une belle feuille de route pour ce mandat, à laquelle s'ajoute un certain nombre d'engagements pris par la Maire comme la construction d'un nouvel Antipode MJC et d'un nouveau bâtiment pour le Conservatoire ou le lancement des Dimanches à Rennes.



QUESTION DE MÉTHODE

Construire avec les acteurs de la culture

Dans le prolongement de la démarche de co-construction des États Généraux, nous avons systématiquement réuni les acteurs pour co-construire avec eux des états des lieux, des dispositifs d'accompagnement ou des événements collectifs. Un dispositif pour soutenir les labels et les tourneurs et un autre pour soutenir la création musicale pour des œuvres audiovisuelles ont ainsi été mis en place, les événements électro n'ont jamais été aussi présents dans l'espace public grâce à un dialogue permanent avec les collectifs de DJ, et la scène jazz coopère grâce à des concertations initiées par la Ville.

Ya d'ar brezhoneg

En 2014 a été signé le niveau 2 de la charte Ya d'ar brezhoneg en faveur de la langue bretonne. Signalétique, presse municipale, écoles... favoriser les langues régionales c'est apporter une pierre à l'édifice de la diversité culturelle.

Conseil des bienveillants de la vie culturelle

Depuis 2016, 20 personnes volontaires et tirées au sort se réunissent une fois par mois pour partager leurs observations et leur analyse de la vie culturelle et dialoguer avec la Ville sur l'efficacité de sa politique culturelle.

Le retour de la salle de la Cité

La salle mythique du centre-ville enfin réhabilitée. Il faudra attendre 2019, mais les travaux indispensables à un usage régulier de la salle sont lancés depuis la rentrée 2017 : retour du balcon et de ses 150 places assises, nouvelle cage de scène, murs, sols et huisseries refaits, meilleure isolation...



Redéploiement du budget culturel : six structures sortent de la précarité

Tous les acteurs culturels débordent d'ambition pour leurs projets. Du directeur de TNB au président bénévole de l'association électro, chacun croit en la force des artistes qu'il défend et à sa capacité à tirer la société vers le haut. Demander aux uns d'être solidaires des autres dans l'intérêt général n'est donc pas une mince affaire. C'est au nom de la place de la jeunesse, de la diversité et de

l'innovation culturelles, et du renouvellement permanent de la vie culturelle qu'a pu être possible un redéploiement du budget culturel de la Ville. Six institutions culturelles ont ainsi été sollicitées pour accepter une baisse de subventions au profit de six structures associations émergentes porteuses de renouveau de la vie culturelle rennaise.



Résidences d'artistes et initiatives d'habitants à la Salle Guy Ropartz

La Salle Guy Ropartz a fait l'objet de travaux de restructuration importants en 2015. Depuis 2016, elle accueille chaque année une vingtaine de compagnies de théâtre, de danse ou de groupes de musique en résidence de création pendant une à deux semaines. Elle accueille également le café associatif du Gast, la manifestation Talents Z'anonymes et de nombreuses autres initiatives conçues avec les habitants de Maurepas.



Construire la politique culturelle avec les acteurs culturels constitue la colonne vertébrale de notre action.



35 000 € en deux ans pour soutenir les concerts dans les bars

Été 2015 : la Ville de Rennes devient la première collectivité à rejoindre les membres fondateurs du GIP *Cafés Cultures*, fonds d'aide national pour soutenir l'emploi artistique dans les bars. La Ville a versé en 2017 15 000 € au GIP, qui les reverse aux bars rennais proportionnellement aux cachets d'artistes ou de techniciens. Sur le premier semestre 2017, 10 bars ont profité de cette aide financière précieuse, pour réaliser 71 représentations déclarées, au profit de 176 artistes et techniciens.



Les artistes plasticiens à l'honneur

Chaque année depuis 2016, septembre et octobre marquent à Rennes la Rentrée des Arts Visuels : Biennale d'art contemporain (Ateliers de Rennes) ou Biennale des Arts Urbains (Teenage Kicks), Journées portes ouvertes des ateliers d'artistes, expositions collectives d'artistes rennais au Parlement de Bretagne, et tous les lieux d'exposition mobilisés pour mettre en lumière les artistes plasticiens locaux.

La Parcheminerie, théâtre partagé

Ce théâtre n'était ouvert au public que quelques jours par an depuis des années. Depuis 2015, il ouvre grand ses portes, grâce à la présence permanente de Comptoir du Doc (documentaires) et Lillico (jeune public).

Conservatoire à énergie positive au cœur du Blossne

En 2020 le conservatoire ouvrira ses portes place de Zagreb. Avec ses 650 m² de panneaux photovoltaïques il accueillera 1600 jeunes artistes mais aussi les habitants du Blossne qui pourront assister aux représentations, répéter ou sim

plement prendre un café. Pasteur : un hôtel à projets ouvert à tous

L'ancienne Fac Pasteur est devenue en 2015 après l'expérience passionnante de l'Université foraine, le lieu le plus novateur de la vie culturelle rennaise. Les collectifs se succèdent pour y mener des projets collectifs et éphémères, culturels et citoyens.

Élu-e-s et militant-e-s !

Souvenirs de manifestations et de tractages





Élu-e-s écologistes de Rennes et Rennes Métropole

5 rue de Juillet (Rennes) • groupe-ecologiste@ville-rennes.fr

elus-rennes.eelv.fr



[@ElusEcoloRennes](https://twitter.com/ElusEcoloRennes)



[eelv.rennes](https://www.facebook.com/eelv.rennes)

